



**Coordination Urgence Migrants**  
**PV Assemblée Générale 2016-2017**  
**14 Juin 2017**

Espace Culturel Saint Marc  
10 rue Sainte Hélène-69002-Lyon-

L'Assemblée Générale de la saison 2016-2017 s'est déroulée le 14 juin 2017 à l'Espace Culturel Saint Marc en présence d'une trentaine de personnes. Une dizaine de personnes s'étaient excusées.

Le président Jean Paul VILAIN souhaite la bienvenue à tous les présents. Il rappelle qu'une large invitation avait été faite par mail aux sympathisants locaux et régionaux de l'association. Au vu de notre effectif aujourd'hui, le résultat n'est pas vraiment à la hauteur de l'objectif, même si nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous quelques nouveaux participants.

Il rappelle également que les principaux documents relatifs aux différents points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale (rapport d'activité et d'orientation saison 2016-2017, statuts, composition du Conseil d'Administration) ont été diffusés en même temps que l'invitation à l'AG et ont été publiés sur le site internet de l'association (<http://coordination-urgence-migrants.org>). Seul manquait le rapport financier de l'exercice 2016-2017 qui sera donc présenté aujourd'hui par le Trésorier, Etienne BECHAUX, après un rappel de la synthèse du rapport d'activité présenté par Colette BALANDIN (commission « sensibilisation du public ») et Jean Paul VILAIN (commission « recherche de toits »).

Cette organisation devrait donc permettre de ne pas trop s'attarder aujourd'hui sur la saison passée et de garder du temps pour débattre de deux orientations nouvelles proposées à l'ordre du jour de l'AG : la mise en place éventuelle d'une nouvelle commission de travail permettant à la CUM d'être plus « réactive » lors des expulsions de squats / campement et la discussion sur le lancement de l'action « Plaidoyer zéro SDF en Métropole ».

**A. Première Partie : Synthèse rapport d'activité et rapport financier 2016/2017 et renouvellement du Conseil d'Administration.**

**1. Actions « sensibilisation du public » :**

Six grands rendez-vous officiels ont été organisés au cours de la saison 2016-2017 par la Coordination Urgence Migrants pour rendre visible et audible l'action des citoyens en faveur d'un accueil digne et humain des migrants et des réfugiés. Et deux autres interventions sont prévues dans les prochains jours :

- Dialogues en Humanité (1, 2 et 3 juillet 2016)
- Cercle de Silence élargi (12 septembre 2016), Place des Terreaux
- Journée de formation et d'information du 7 janvier 2017, salle Jean Couty à Lyon 9<sup>ème</sup>
- Salon Primevère (1,2 et 3 mars 2017)
- Concert des Chant'sans Pap'Yé (19 mars 2017)
- Projection du film « Un paese di Calabria » (31 mars 2017) à Ciné Duchère
- Soirée Rencontre-Débat sur l'Albanie (15 juin 2017), MPT des Rancy
- Dialogues en Humanité 2017 (7, 8 et 9 juillet 2017)

**2. Actions « recherche de toits » :**

Rappel de l'objectif de la commission « recherche de toits » : permettre la mise en synergie des compétences et des expériences de chacun pour imaginer des alternatives au blocage actuel de la politique d'hébergement d'urgence, incapable de procurer un accueil digne des migrants qui arrivent sur le territoire.

L'originalité de notre démarche est de privilégier la réquisition légale des bâtiments vacants, avec désignation d'une association attributaire chargée de la gestion au quotidien des lieux et des personnes hébergées. Cette démarche s'appuie sur les articles du Code de la Construction et de l'Habitat (L.642-1 et suivants) en référence à différentes législations relatives à la lutte contre les exclusions et notamment la loi n°98-657 du 29 juillet 1998.

Deux phases d'actions ont été organisées en 2016-2017 :

- été et automne 2016 : action pour la réquisition d'un bâtiment appartenant à l'Etat à Bron : cette action a donné lieu à un recours gracieux contre la Préfecture puis un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif. Malheureusement, à l'automne, nous avons laissé passer le délai pour répondre au Tribunal Administratif et toute la procédure a alors été annulée !
- printemps 2017 : actions pour la réquisition de différents bâtiments sur Lyon 8, Lyon 7 et Charbonnières-les Bains concernant respectivement : un hôtel de 72 chambres doubles situé dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement fermé depuis 2011, un ancien foyer d'hébergement spécialisé de 50 chambres situé à la limite du 7<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> arrondissement fermé depuis la fin 2015 et un petit immeuble, propriété de la Région, fermé en 2011.

Pour ces 3 actions, les courriers recommandés sont bien arrivés aux destinataires mais, contrairement à la première action menée en été 2016, la Préfecture semble avoir choisi de ne pas donner suite à nos courriers.

C'est ce qui nous pousse aujourd'hui à chercher un nouveau moyen pour engager une expérimentation de mobilisation du foncier vacant avec le projet de « Plaidoyer Zéro SDF » qui sera examiné en seconde partie de la l'AG.

### **3. Rapport financier de l'exercice 2016/2017 :**

Etienne BECHAUX, trésorier de l'association présente le résultat de l'exercice qui se solde par un résultat déficitaire de 534,84 € (à comparer au résultat excédentaire de l'an dernier de 2655,27 €). Ce mauvais résultat est essentiellement dû à une baisse importante des recettes (cotisations et dons).

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 2120,43 €.

Pour pouvoir assurer la continuité de l'association il faut donc intensifier et faciliter la recherche d'adhésions et prévoir de relancer une campagne d'appel aux dons pour soutenir nos projets, notamment en fonction de ce qui sera décidé lors de la seconde partie de l'AG.

### **4. Vote sur les rapports d'activité et financier :**

Suite à l'exposé du rapport d'activité et du rapport financier, il est procédé au vote sur ces deux rapports, l'Assemblée décidant de procéder à un vote à main levée.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

Le rapport financier est également approuvé à l'unanimité des votants.

### **5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :**

Pour clore la partie statutaire de l'Assemblée Générale, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

- Collège citoyens solidaires : le poste de Jacques Dumortier est à renouveler cette année. Jacques est d'accord pour effectuer un nouveau mandat. L'AG vote ce renouvellement à l'unanimité.
- Collège des associations : Le Foyer Protestant de La Duchère souhaite se retirer du Conseil d'Administration de la CUM compte tenu du départ du Pasteur en place. Une place est donc vacante pour une association. RESF 69 (Réseau Education Sans Frontières) souhaite présenter sa candidature. L'assemblée vote cette modification à l'unanimité. L'association RESF 69 sera représentée par Colette Balandin.
- Pour le CCFD-Terre Solidaire, Anne Marie Dugnonne a envoyé un courrier pour demander à ne plus être la représentante de cette association au Conseil d'Administration. Elle sera remplacée par Jean-Paul Vuiart.

- Le prochain Conseil d'Administration se réunira début septembre 2017 pour procéder à l'élection du nouveau bureau.

**B. Deuxième Partie : Projet d'une nouvelle commission de travail « Veille sociale et interventions d'urgence » et Projet de « Plaidoyer Zéro SDF sur la Métropole ».**

- Nouvelle commission de travail « veille sociale et interventions d'urgence » : Le projet serait de créer au sein de la CUM un troisième groupe (« veille sociale ») pouvant se mobiliser rapidement pour venir en soutien logistique à d'autres groupes directement impliqués sur le terrain n'ayant parfois pas beaucoup d'expérience. Après débat, le projet est retenu sous réserve que nous trouvions de nouveaux bénévoles volontaires pour cette commission. Gilberte se propose pour coordonner le lancement de ce nouveau groupe dès que possible.
- Projet de « Plaidoyer Zéro SDF sur la Métropole » : Après le rappel par Geneviève des aspects les plus importants du projet de Plaidoyer, il apparaît que la grande majorité des participants approuve le projet sur le fond mais que plusieurs associations ne sont pas d'accord sur la méthode proposée pour lancer l'action, préférant que la CUM démarre par une ou deux expérimentations précises, la communication n'intervenant qu'après cette expérimentation.

Compte tenu des remarques exprimées, il apparaît nécessaire de revoir avec le CA et les commissions la méthode pour lancer cette expérimentation.

Compte rendu Jean Paul VILAIN

Le Président

